



EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

Présidence de Monsieur Laurent MELIN, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt et un avril à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent MELIN.

N°5-6

Etaient présents : M. Laurent MELIN, Maire, M. Florent PLAS, Mme Marie-Pierre NAVES-LAUBY, M. Dorian LASCAUX, Mme Hélène DESCHAMPS, M. Jean MOULY, Mme Violaine BOUILLAGUET, M. Thomas MADELMONT, Mme Sylvie DALESME, Maires - Adjointes, Mme Annette BOURDET-BERTRAND, Mme Nicole LATHIERE, Mme Anne BOUYER, Mme Nicole ESTERLE, Mme Jacqueline RONOT, M. Michel CAILLARD, M. Henry TURLIER, M. Jean-Paul PETIT, M. Bruno CARRAT, Mme Marie-Josée PINTO, Mme Cécile THEVENET, Mme Hyeri ZIOLO, M. Jean-Pierre ROUANNE, Mme Sophie DERUBE, M. Régis DESTRUEL, M. Mathieu MOUSSOUR, M. Baptiste NAVES, Mme Yvette FOURNIER, Mme Catherine LAVERGNE, M. Bernard COMBES, M. Pascal CAVITTE, Mme Judith BERLAND, M. Nicolas MARLIN et M. Thierry GRECK, soit 33 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Dorian LASCAUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Election des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,
- Vu les statuts du Centre Communal d'Action Sociale,
- Considérant qu'il convient, suite au renouvellement général du Conseil Municipal, de procéder à l'élection des représentants de la Commune au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1-Sont élus pour représenter la Commune au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Monsieur le Maire, Président de droit
- Monsieur Thomas MADELMONT
- Madame Anne BOUYER
- Madame Annette BOURDET-BERTRAND
- Madame Nicole LATHIERE
- Monsieur Michel CAILLARD
- Madame Jacqueline RONOT
- Monsieur Nicolas MARLIN

2 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr



Le secrétaire de séance

Dorian LASCAUX

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "LASCAUX", written over a horizontal line.

Transmis au Contrôle de Légalité le : 24 AVR. 2026
Date et ref de l'accusé de réception : 24 AVR. 2026

15_6_2026